

Munster / Handicap

Bientôt le CARAH Vallée

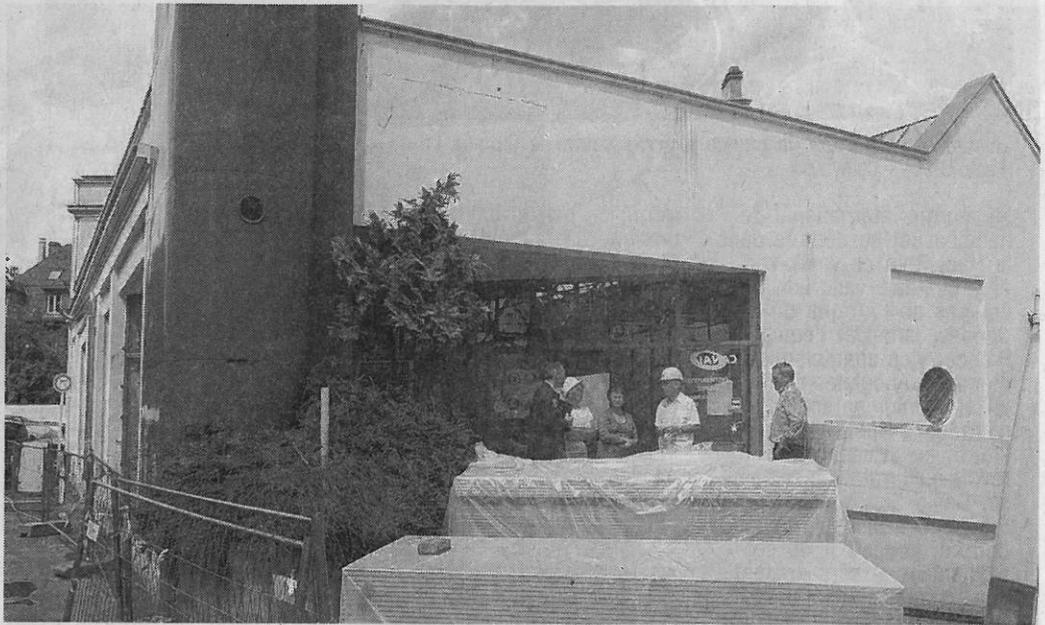
Un tout nouveau service, un SAJ (Service d'Accueil de Jour), en annexe du CARAH (Centre d'Accueil et de Rencontre pour Adultes Handicapés) de Colmar, ouvrira bientôt ses portes sous la dénomination « CARAH Vallée », dans les anciens locaux de Numéricable, en plein centre-ville de Munster.

■ Pour l'heure, le chantier avance bien, sous le contrôle d'Eugène Garretti, directeur du CARAH Colmar, qui espère une ouverture mi-octobre. Le budget consacré à la création de la structure (achat du bâtiment et réhabilitation) s'élève à 770 000 €, financé par le conseil général du Haut-Rhin. D'une superficie d'environ 400 m², elle comprendra notamment une salle à manger spacieuse pour partager les temps forts que sont les repas, quatre salles d'activité aménagées pour favoriser créativité et expression, des sanitaires (douches et WC) adaptés pour la sécurité et le confort des personnes, un secrétariat, des bureaux et salle de réunion pour le personnel ainsi qu'une terrasse. Le CARAH Vallée fonctionnera du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et vendredi de 9 h à 13 h avec une capacité de 23 places.

La création du CARAH Vallée s'inscrit dans la volonté du CG de développer de nouvelles formes de prise en charge alternatives et/ou complémentaires à l'hébergement en internat en faveur des personnes handicapées souhaitant continuer à vivre au domicile familial le plus longtemps possible. Il apportera aux familles l'aide nécessaire pour assurer le maintien au domicile de leur fille ou fils, en leur permettant l'allègement de la prise en charge durant la journée, leur apportant aussi appui, soutien et écoute.

« L'accompagnement est adapté à la personne »

Le CARAH Vallée s'appuiera sur le développement des réseaux et partenaires, hôpitaux spécialisés et professionnels de la santé, services et structures du milieu du handicap (CAJ - ESAT - Foyers - SAVS), instances de tutelle et de financement, réseaux institutionnels et autorités de contrôle, mais aussi partenaires associés



Les réunions de chantier se succèdent en présence des responsables de Colmar. (Photo DNA)

aux activités de loisirs et de rencontres tels que collèges, lycées, maisons de retraite, centre de loisirs... et la collaboration du Conseil de Vie sociale de Colmar, présidé par Anita Giacomelli.

« L'espace se veut accueillant, chaleureux, lumineux, ouvert, invitant au bien-être et visant les rencontres, précise bien Ibérica Czaja, chef de service du

CARAH. *L'accompagnement est adapté à la personne, à ses potentialités, à ses déficiences et la fréquentation, en lien avec son projet individuel. Nous voulons garder le même état d'esprit qu'à Colmar et développer un partenariat avec les associations locales, pour que chaque bénéficiaire trouve sa place citoyenne, et aussi change le regard de l'autre.* »

Grâce à la présence attentive et accueillante d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs et éducateurs spécialisés, psychologues...) partageant des valeurs et actions communes, tout sera mis en œuvre pour donner aux bénéficiaires l'accès aux droits communs et spécifiques à la personne handicapée et inciter à porter un regard positif sur cette population.

Le CARAH Colmar

Le CARAH de Colmar a ouvert ses portes en 2003, durant l'année Européenne des personnes handicapées. Financé par le conseil général du Haut-Rhin au titre de l'aide sociale, il est conçu comme une structure ouverte sur son environnement et porté par l'ARSEA (Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Éducation et d'Animation). Il s'agit d'un lieu d'accueil, de rencontre, d'écoute, d'informations et de soutien, favorisant les échanges entre personnes valides et invalides, ainsi que le travail avec les familles et l'environnement de la personne dans un réel esprit de partenariat. Dans la perspective d'un meilleur accompagnement de la personne handicapée, du maintien des possibilités d'autonomie et de la préservation de son choix de vie à domicile, le conseil général a porté son orientation sur le renforcement des SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale)

et le développement des SAJ.

Constatant au sein du CARAH que la liste d'attente est en constante progression depuis 2004 et, après une année d'exercice (2 006) au SAVS installé sur les cantons de Wintzenheim et de Munster (29 communes), des besoins d'accompagnement en SAJ ont également été repérés. Face aux demandes croissantes ne pouvant être honorées faute de place, ce projet de création d'un service du même type a été élaboré sur le secteur de la vallée de Munster, obtenant l'accord du CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-sociale) et du Conseil Général en 2009.

Le dispositif fonctionne sur le régime semi-internat 220j/an ouvert aux adultes de 20 à 60 ans présentant une déficience intellectuelle les rendant sévèrement handicapés, avec ou sans troubles associés, lorsque ceux-ci ne sont pas ou plus aptes à travailler même en milieu protégé